



### **Mieux accompagner les PME pour que les mauvais chiffres du commerce extérieur ne soient pas une fatalité**

Le déficit de la balance commerciale de la France, cinquième exportateur mondial, dépasse les 51 milliards d'euros en 2010. Le léger rebond des exportations en 2010 ne saurait masquer un manque de compétitivité des entreprises françaises dont le coût du travail n'est pas la seule explication.

Malgré les outils à leur disposition, beaucoup de PME ne s'estiment pas suffisamment solides pour attaquer les marchés à l'export.

L'exemple allemand notamment montre une capacité des grands groupes à accompagner les PME dans le cadre d'une démarche concertée bénéficiant à tous ses acteurs.

Il apparaît malheureusement qu'en dépit de quelques efforts récents en ce sens, les grandes entreprises françaises peinent à suivre cette voie. Il est à cet égard symptomatique de constater que même lors de la plupart des voyages officiels, seuls les grands groupes sont présents.

Dès lors, la CGPME propose de lier l'assurance à l'export, COFACE, à la présence avérée de PME françaises indépendantes sur les marchés qui font l'objet de la couverture.

Par ailleurs, la CGPME suggère que le crédit impôt export ouvert aux PME puisse concerner la rémunération et les charges liées à l'embauche d'un salarié dont la mission unique serait tournée vers l'export. De même, l'accompagnement doit s'inscrire dans la durée et le crédit impôt export aujourd'hui limité à un an, devrait pouvoir être renouvelable.

Enfin, l'embauche définitive d'un VIE (Volontariat International en Entreprise) pourrait être encouragée par une exonération de charges sociales pendant au moins 12 mois.